



**SAMI**  
SAMI-FINLAND.COM

# CERTIFICAT DE GARANTIE

Nous vous remercions pour votre achat d'un produit SAMI.

À la livraison du (des) produits(s), veuillez remplir ce certificat de garantie et le retourner à votre fournisseur, ou au fabricant, pour que la garantie entre en vigueur.

## ACHETEUR

Entreprise

---

Personne responsable

---

Adresse

---

Code postal

---

Ville

---

Pays

---

Téléphone

---

Adresse email

---

## FOURNISSEUR

Entreprise

---

Personne responsable

---

Adresse

---

Code postal

---

Ville

---

Pays

---

Téléphone

---

Adresse email

---

## PRODUIT(S)

Vous pouvez enregistrer plusieurs produits sur le même certificat de garantie.

Nom du produit

Numéro de série

Date de livraison

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## FABRICANT

Reikälevy Oy  
Yrittäjäntie 22 | 62375 Ylihärmä | Finlande  
Tél +358 10 425 8000  
Fax +358 6 484 6251  
www.sami-finland.com



**REIKÄLEVY**



**SAMI**  
SAMI-FINLAND.COM

# CERTIFICAT DE GARANTIE

## CONDITIONS DE LA GARANTIE

La garantie est valide 1 an, ou au maximum 1000 heures d'utilisation de la machine.

La période de garantie débute à la date de livraison de la machine.

La garantie couvre tous les défauts résultants de la fabrication et les défauts de matériaux. Les pièces endommagées sont réparées ou remplacées. Si la garantie ne couvre pas le problème rencontré, les frais de réparation sont à la charge de l'utilisateur.

Toute réparation faite au titre de la garantie ne peut avoir pour effet de prolonger sa date de validité.

Cette garantie n'est pas applicable en cas d'exploitation non conforme aux normes de l'appareil (voir manuels d'utilisation), ni par négligence de la part de l'acheteur (mauvaise installation, mauvais entretien, chargement excessif), ni en cas d'usure normale.

La garantie ne couvre pas les coûts indirects, frais de livraison, frais de déplacement, coûts d'immobilisation, ou altérations de la structure d'origine de la machine.

Pour faire appel à la garantie, contactez votre revendeur. Avant toute opération de réparation, la garantie et les coûts éventuels doivent être discutés avec le fabricant.

La garantie entre en vigueur lorsque le certificat de garantie est rempli et retourné au fabricant dans les 30 jours suivant la livraison. Le certificat de garantie permet d'accélérer et de faciliter le traitement de la garantie.

## FABRICANT

Reikälevy Oy  
Yrittäjäntie 22 | 62375 Ylihärmä | Finlande  
Tél +358 10 425 8000  
Fax +358 6 484 6251  
[www.sami-finland.com](http://www.sami-finland.com)



**REIKÄLEVY**